

# Fonds de recherche du Québec

*Nature et Technologies* • *Santé* • *Société et Culture*

## **Webinaire d'information** Appel à propositions Plateforme de financements de la recherche intersectorielle sur le vieillessement

**présenté les 17 et 19 novembre 2020**

Québec 



# Déroulement du Webinaire

**Webinaire proposé par la Direction des défis de société et des maillages intersectoriels (DSMI) en présence de:**

- ✓ **Denise Pérusse, Directrice**
- ✓ **Sophie Gauthier-Clerc, responsable de programmes**
- ✓ **Madeleine Joseph, coordonnatrice aux opérations**

- 1. Brève présentation du contexte et des objectifs de la plateforme**
- 2. 25 minutes consacrées spécifiquement à l'appel à propositions des 2 volets :**
  - *Living Lab (Laboratoire vivant)*
  - *Appel à solutions*
- 3. Période de questions**

# La Plateforme de financements de la recherche intersectorielle sur le vieillissement

- **Contexte**

- Le cadre de la **Stratégie québécoise de recherche et d'innovation [SQRI 2017-2022](#)** : 3 grands défis de société incluant les changements démographiques et le vieillissement
- Une réflexion des **Fonds de recherche du Québec (FRQ)** avec l'écosystème de la recherche :
  - Forum [Innover pour mieux vivre](#) en 2012
  - [Remue-méninges](#) en 2017

- **Principes directeurs**

- Traiter des thématiques de recherche en lien avec l'une des multiples dimensions du bien vieillir dans la société québécoise
- Miser sur l'intersectorialité
- Privilégier une approche de coconstruction pour la réalisation de la recherche

# Les besoins en recherche (section 3 des règles)

- ✓ **Mieux connaître la cohorte des personnes âgées de 85 ans et plus**
- ✓ **Appréhender le vieillissement sous l'angle de la trajectoire, depuis une perspective de type « parcours de vie »**
- ✓ **Maintenir à court, moyen et long termes les personnes âgées dans leurs pleines capacités individuelles et collectives**
- ✓ **Vieillir à l'ère du numérique**

# Objectifs du deuxième concours de la Plateforme de financements **(section 4 des règles)**

- ✓ **Soutenir l'avancement des connaissances et des pratiques sur des questions en lien avec le bien vieillir vu dans une perspective globale et holistique;**
- ✓ **Apporter une attention particulière aux enjeux d'un vieillissement réussi en région;**
- ✓ **Encourager des propositions de recherche orientées vers des solutions pouvant avoir des retombées rapides et concrètes pour les milieux de pratique;**
- ✓ **Maximiser les collaborations au sein de la communauté scientifique en provenance des secteurs des trois FRQ (Nature et technologies, Santé, Société et culture) pour répondre à des besoins de recherche sur le bien vieillir tout en favorisant la participation des différentes parties prenantes à la recherche de solutions novatrices et socialement acceptables;**
- ✓ **Encourager le partage des savoirs et d'outils pour mieux soutenir des partenaires dans un contexte d'actions ou d'interventions plurielles.**

# Le deuxième concours de la plateforme

- ✓ Un appel à propositions qui interpelle tous les chercheurs de tous les secteurs!
- ✓ Gestion du concours via la plateforme FRQnet du FRQ-santé quel que soit le secteur :
  - du responsable de la demande
  - des membres de l'équipe
- ✓ Deux type de subvention de projets :
  - un volet *Living Lab* (identique à celui du 1<sup>er</sup> concours)
  - un volet *Appel à solutions*

[Lien vers les règles sur le site du FRQ-Santé](#)

# Les 2 volets (section 5 des règles)

Volet de financement	Living Lab	Appel à solutions
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recherche en contexte d'immersion et d'expérimentation</li> <li>Partage de connaissances</li> <li>Collaborations intersectorielles et intermilieux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recherche en vue d'actions à retombées rapides et concrètes pour les milieux preneurs</li> <li>Maillages intersectoriels</li> </ul>
<b>DURÉE DE L'OCTROI</b>	3 ans	1 an
<b>NOMBRE D'OCTROIS VISÉS</b>	4	5
<b>DÉPENSES ADMISSIBLES</b>	Tous les postes budgétaires de la section 8 des <a href="#">règles générales communes des FRQ</a>	
<b>MONTANT ANNUEL PAR OCTROI</b>	200 000 \$ à 300 000 \$ par an (FIR* <u>inclus</u> )	50 000 \$ à 100 000 \$ par an (FIR* <u>en sus</u> )
<b>ENVELOPPE ENGAGÉE POUR 2021-2022</b>	1 000 000 \$	500 000 \$ + FIR
<b>ENVELOPPE TOTALE ENGAGÉE</b>	3 000 000	500 000 \$ + FIR

\* Frais indirects de la recherche (FIR)

# Accès aux formulaires dans FRQnet

**Depuis le portfolio de la personne responsable de la demande dans la plateforme du FRQ-S, menu « concours disponibles » au sous-menu « subvention de recherche » :**



**Détails des activités**

- En tant que chercheur ou chercheuse
- Concours disponibles**
- Mes formations
- En tant que cochercheur ou cochercheuse
- Joindre des documents
- CV commun canadien

**Programme**

- Bourses de carrière et subventions salariales
- Bourses et stages de formation
- Prix, aide ponctuelle et autres
- Subventions d'infrastructure
- ▾ Subventions de recherche**

	Avis/Lettre d'intention		Demande d'aide financière	
	Date d'accès	Date limite de dépôt	Date d'accès	Date limite de dépôt
Concours missions de recherche - INIS 2021			01/10/2020 10:00 AM	03/11/2020 04:30 PM
Plateforme de financements de la recherche intersectorielle sur le vieillissement / Living Lab - VILL-2022			04/11/2020 09:30 AM	26/01/2021 04:00 PM
Plateforme de financements de la recherche intersectorielle sur le Vieillissement / Appel à solutions - VIAP-2022			04/11/2020 09:30 AM	26/01/2021 04:00 PM

**Toutes les informations relatives à la préparation et au dépôt des demandes de financement selon les volets sont détaillées à la section 9 des règles**



# Limite du nombre de participations à des demandes pour une même personne

## À titre de responsable d'une demande :

- ✓ Une seule demande peut être déposée par un même chercheur principal ou une même chercheuse principale, tous volets confondus.
- ✓ Une personne responsable d'une demande soumise au concours peut aussi agir à titre de codirecteur, codirectrice, cochercheur ou cochercheuse dans un maximum de deux demandes, tous volets confondus.

## À titre de codirecteur (cocandidat) ou codirectrice, cochercheur ou cochercheuse :

- ✓ peut participer à un maximum de deux demandes, tous volets confondus

# Admissibilité au volet *Living Lab* pour les titulaires d'un octroi du premier concours 2019-2022

Une personne détenant à titre de chercheur principal ou de chercheuse principale un octroi de subvention du volet *Living Lab* de la plateforme de financements suite au premier concours 2019-2020 ne peut être responsable d'une demande soumise à ce volet dans le cadre de ce deuxième concours.

# Le volet *Living lab*

## Admissibilité des membres de l'équipe (sections 6.1 et 6.2 des règles)

Personne responsable de la demande	Codirecteur ou codirectrice (facultatif)	Cochercheur ou cochercheuse
<ul style="list-style-type: none"><li>doit répondre à l'un des statuts en recherche suivants selon les <a href="#">RGC</a> : (1) <b>chercheur ou chercheuse universitaire</b>; (2) <b>chercheur universitaire clinicien ou chercheuse universitaire clinicienne</b>; (3) <b>chercheur ou chercheuse de collègue*</b></li><li>doit aussi satisfaire à toutes les conditions d'admissibilité énoncées dans les <a href="#">RGC</a>.</li></ul> <p><i>*doit détenir une maîtrise ou un doctorat</i></p> <p>Aussi : Une personne répondant au statut de chercheur retraité ou de chercheuse retraitée peut prétendre au statut de chercheur principal et donc responsable de la demande, si elle peut prouver qu'elle est encore active en recherche.</p>	<ol style="list-style-type: none"><li>doit provenir d'un secteur couvert par un Fonds de recherche du Québec (FRQNT, FRQS ou FRQSC) différent de celui duquel relève le secteur du chercheur principal ou de la chercheuse principale; <b>et</b></li><li>doit répondre à l'un des statuts en recherche selon les RGC décrit à la section 3.1 tout comme la personne responsable de la demande: (1) <b>chercheur ou chercheuse universitaire</b>; (2) <b>chercheur universitaire clinicien ou chercheuse universitaire clinicienne</b>; (3) <b>chercheur ou chercheuse de collègue*</b>.</li></ol> <p><i>*doit détenir une maîtrise ou un doctorat</i></p> <p>Il ou elle partage à part égale avec le chercheur principal ou la chercheuse principale la responsabilité inhérente à la réalisation de la recherche proposée. En cas d'octroi, il est attendu que cette personne 1) soit identifiée avec le chercheur principal ou la chercheuse principale comme la coporteuse du projet de recherche et 2) entérine le rapport final au terme de l'octroi.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>doit répondre à l'un des statuts en recherche suivants selon les <a href="#">RGC</a> : (1) <b>chercheur ou chercheuse universitaire</b> (2) <b>chercheur universitaire clinicien ou chercheuse universitaire clinicienne</b> (3) <b>chercheur ou chercheuse de collègue*</b> (4) <b>Autres statuts en recherche</b> qui n'entrent pas dans la catégorie des statuts en recherche (1), (2) ou (3) mentionnés ci-dessus, soit:<ol style="list-style-type: none"><li>chercheur ou chercheuse d'un établissement gouvernemental reconnu par les FRQ;</li><li>chercheur ou chercheuse du secteur gouvernemental ou privé;</li><li>personne des milieux de pratique;</li><li>artiste;</li><li>personne participant à titre individuel</li></ol></li></ul> <p><i>*doit détenir une maîtrise ou un doctorat</i></p>

# Le volet *Living lab*

## Composition de l'équipe (section 7.1 des règles)

1. **Au moins quatre personnes** (incluant la personne responsable de la demande)
  1. provenant **d'au moins deux secteurs couverts par les FRQ (Nature et technologies – Santé – Société et culture)**
  2. répondant au statut en recherche (1), (2) ou (3) des [RGC](#)
  
2. **Au moins un cochercheur ou une cochercheuse** répondant au statut en recherche « Autres statuts » selon les RGC à titre de :
  - a) chercheur ou chercheuse d'un établissement gouvernemental reconnu par les Fonds.
  - b) chercheur ou chercheuse du secteur gouvernemental ou privé
  - c) personne des milieux de pratique  
ou
  - d) artiste
  
3. **Un maximum de 2 codirecteurs ou codirectrices (cocandidats)**

# Le volet *Living Lab*

## 4 critères d'évaluation (section 8.1 des règles)

- ✓ **Pertinence (20 points):** Clarté des objectifs et de leur pertinence au regard des besoins en recherche identifiés dans l'appel.
- ✓ **Approche de recherche (30 points):**
  - Originalité et valeur ajoutée du *Living Lab*
  - Stratégie de collaboration intersectorielle et caractère intermilieux de la démarche
  - Pertinence et faisabilité de la méthodologie ou de l'approche
- ✓ **Compétences de l'équipe et contribution des parties prenantes (25 points):**
  - Qualité des expériences et des réalisations de l'équipe dans le domaine de recherche proposé
  - Potentiel synergique des membres et complémentarité des expertises
  - Implication et degré de collaboration des acteurs du milieu et des utilisateurs potentiels des résultats de recherche
- ✓ **Retombées anticipées et stratégie de transfert (25 points)**
  - Potentiel d'innovation et de transformation du projet
  - Bénéfices pour les milieux utilisateurs
  - Impact potentiel des retombées pour le Québec, notamment en région
  - Ampleur et qualité de la stratégie de transfert des connaissances auprès des différents utilisateurs potentiels des résultats de la recherche

# Le volet *Living Lab*

## Documents obligatoires (section 9.2.1 des règles)

- **Description du projet** à la lumière des besoins en recherche identifiés dans l'appel en 10 pages maximum incluant les paragraphes pour décrire:
  - la pertinence et l'originalité du projet en lien avec les besoins de recherche de l'appel
  - la pertinence, la valeur ajoutée et la faisabilité de l'approche en mode *Living Lab*
  - l'intégration intersectorielle et la stratégie de cocréation
  - la contribution spécifique des membres de l'équipe et la synergie entre eux
  - le niveau d'implication des acteurs du milieu et des utilisateurs potentiels des résultats de recherche
  - la capacité d'innover dans un contexte d'actions ou d'interventions plurielles pouvant avoir des impacts rapides et concrets pour les milieux de pratique
  - les retombées anticipées et la stratégie de diffusion et de transfert auprès des différents milieux utilisateurs potentiels des résultats de recherche
  - l'impact scientifique et socioéconomique, notamment pour les régions
- **Le CV abrégé de 2 pages de la personne responsable et de chaque codirecteur ou codirectrice et de chaque cochercheur ou cochercheuse**
- **Justifications budgétaires de 3 pages maximum**
- **Lettre d'appui des acteurs du milieu et/ou usagers impliqués dans le *Living Lab*** (description de la nature de leur implication)
- **S'il y a lieu:** Lettre(s) d'établissement(s) pour l'admissibilité\*, justification éthique (\* voir section 6.1, 6.2 pour les chercheurs retraités et les professeurs sous octroi)

# Le volet *Living lab*

## Document(s) complémentaires et facultatifs (section 9.2.1 des règles)

Lettre(s) d'appui de partenaire(s) ou des acteurs du milieu preneur ou d'usagers autres que ceux impliqués dans le *Living Lab* pour la co-réalisation du projet.

# Le volet *Living lab*

## Les dépenses admissibles (section 10 des règles)

- Dépenses reliées directement à la réalisation de projets, soit entre 157 480 \$ et 236 220 \$ par année d'octroi.
- Admissibilité de tous les postes budgétaires prévus par les RGC (section 8 des [RGC](#))

En cas d'octroi les frais indirects de recherche (FIR) seront inclus dans le montant de la subvention octroyée pour un montant équivalent à 27 % de ce montant, soit entre 42 520 \$ et 63 780 \$ par année d'octroi.



# Le volet *Appel à solutions*

## Admissibilité des membres de l'équipe (sections 6.1 et 6.2 des règles)

Personne responsable de la demande	Codirecteur ou codirectrice (facultatif)	Cochercheur ou cochercheuse
<ul style="list-style-type: none"><li>doit répondre à l'un des statuts en recherche suivants selon les <a href="#">RGC</a> : (1) <b>chercheur ou chercheuse universitaire</b>; (2) <b>chercheur universitaire clinicien ou chercheuse universitaire clinicienne</b>; (3) <b>chercheur ou chercheuse de collègue*</b></li><li>doit aussi satisfaire à toutes les conditions d'admissibilité énoncées dans les <a href="#">RGC</a>.</li></ul> <p><i>*doit détenir une maîtrise ou un doctorat</i></p> <p>Aussi : Une personne répondant au statut de chercheur retraité ou de chercheuse retraitée peut prétendre au statut de chercheur principal et donc responsable de la demande, si elle peut prouver qu'elle est encore active en recherche.</p>	<ol style="list-style-type: none"><li>doit provenir d'un secteur couvert par un Fonds de recherche du Québec (FRQNT, FRQS ou FRQSC) différent de celui duquel relève le secteur du chercheur principal ou de la chercheuse principale; <b>et</b></li><li>doit répondre à l'un des statuts en recherche selon les RGC décrit à la section 3.1 tout comme la personne responsable de la demande: (1) <b>chercheur ou chercheuse universitaire</b>; (2) <b>chercheur universitaire clinicien ou chercheuse universitaire clinicienne</b>; (3) <b>chercheur ou chercheuse de collègue*</b>.</li></ol> <p><i>*doit détenir une maîtrise ou un doctorat</i></p> <p>Il ou elle partage à part égale avec le chercheur principal ou la chercheuse principale la responsabilité inhérente à la réalisation de la recherche proposée. En cas d'octroi, il est attendu que cette personne 1) soit identifiée avec le chercheur principal ou la chercheuse principale comme la coporteuse du projet de recherche et 2) entérine le rapport final au terme de l'octroi.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>doit répondre à l'un des statuts en recherche suivants selon les <a href="#">RGC</a> : (1) <b>chercheur ou chercheuse universitaire</b> (2) <b>chercheur universitaire clinicien ou chercheuse universitaire clinicienne</b> (3) <b>chercheur ou chercheuse de collègue*</b> (4) <b>Autres statuts en recherche</b> qui n'entrent pas dans la catégorie des statuts en recherche (1), (2) ou (3) mentionnés ci-dessus, soit:<ol style="list-style-type: none"><li>chercheur ou chercheuse d'un établissement gouvernemental reconnu par les FRQ;</li><li>chercheur ou chercheuse du secteur gouvernemental ou privé;</li><li>personne des milieux de pratique;</li><li>artiste;</li><li>personne participant à titre individuel</li></ol></li></ul> <p><i>*doit détenir une maîtrise ou un doctorat</i></p>

# Le volet *Appel à solutions*

## Composition de l'équipe (section 7.2 des règles)

1. **Au moins deux personnes (incluant la personne responsable de la demande)**
  1. provenant **d'au moins deux secteurs couverts par les FRQ** (Nature et technologies – Santé – Société et culture)
  2. répondant au statut en recherche (1), (2) ou (3) des [RGC](#)
  
2. **Un maximum de 2 codirecteurs ou codirectrices (cocandidats)**

# Le volet *Appel à solutions*

## 4 critères d'évaluation (section 8.2 des règles)

### ✓ **Pertinence (20 points):**

- ✓ Clarté des objectifs et de leur pertinence au regard des besoins en recherche identifiés dans la section 3
- ✓ Contribution à l'amélioration des connaissances et des pratiques dans le milieu preneur ou pour les utilisateurs

### ✓ **Qualité de la solution proposée (30 points)**

- ✓ Originalité et potentiel de transformation du milieu preneur ou de l'expérience de l'utilisateur
- ✓ Pertinence et ampleur des bénéfices attendus par le milieu preneur ou les utilisateurs
- ✓ Agilité de la solution pour favoriser son appropriation par le milieu preneur ou l'utilisateur
- ✓ Faisabilité et réalisme du calendrier proposé pour que la solution soit transférée et utilisable dans le milieu preneur au terme du projet

### ✓ **Compétence de l'équipe (25 points)**

- ✓ Qualité des expériences et des réalisations de l'équipe eu égard la conception et la mise en œuvre de la solution proposée
- ✓ Potentiel synergique des membres et complémentarité des expertises

### ✓ **Retombées anticipées (25 points)**

- ✓ Importance et portée des retombées de la solution pour le milieu preneur ou les utilisateurs
- ✓ Potentiel d'appropriation de la solution proposée pour le milieu preneur ou l'utilisateur
- ✓ Potentiel d'amélioration continue de la solution par le milieu preneur ou les utilisateurs

# Le volet *Appel à solutions*

## Documents obligatoires (section 9.2.2)

- **Description de la proposition en 4 pages maximum** (incluant références, tableaux, figures et graphiques) à la lumière des besoins en recherche identifiés dans l'appel et répondant à chacun des critères et sous-critères d'évaluation énoncés à la section 8
- **Le CV abrégé de 2 pages de la personne responsable et de chaque co-chercheur ou cochercheuse**
- **Justification budgétaire** (1 page maximum)
- **S'il y a lieu:**
  - Lettre(s) d'établissement(s) pour l'admissibilité (*voir section 6.1, 6.2 pour les chercheurs retraités et les professeurs sous octroi*)
  - Justification éthique

# Le volet *Appel à solutions*

## Documents complémentaires et facultatifs (section 9.2.2 des règles)

Lettre(s) d'appui de partenaire(s) ou des acteurs du milieu preneur ou d'usagers.

# Le volet *Appel à solutions*

## Les dépenses (section 10 des règles)

- Dépenses reliées directement à la réalisation de projets
- Postes budgétaires prévus par les RGC admissibles (section 8 des [RGC](#))
- Frais indirects équivalents à 27 % du budget octroyés et versés en sus du montant de la subvention destinée aux coûts directs de la recherche, soit un maximum de 27 000 \$.



# Transmission du formulaire au Fonds (section 9.1 des règles)

**Deux étapes à compléter avant le 26 janvier 2021 à 16h**

1

transmission du formulaire  
par le candidat principal à  
son établissement



2

transmission par l'établissement  
gestionnaire au Fonds

**ATTENTION** : chaque **codirecteur, codirectrice, cochercheur ou la cochercheuse** **identifié(e)s** dans le formulaire **doit donner son consentement** dans leur portfolio électronique de la plateforme du FRQS pour que la personne responsable de la demande puisse transmettre le formulaire à son établissement.

*Le chercheur principal peut visualiser dans son portfolio les membres qui ont ou n'ont pas donné leur consentement*

- ✓ Validation de l'admissibilité des membres québécois de l'équipe
- ✓ Respect des règles du programme concernant la nature et le contenu pour les documents à transmettre (exemple : nombre et longueur des CV abrégés, lettre de l'établissement pour l'admissibilité)

Détails des activités	
▼ En tant que candidat ou titulaire	Mes formulaires
Concours disponibles	
Mes formulaires	
En tant que cochercheur ou cochercheuse	Supprimer un formulaire
Joindre des documents	
CV commun canadien	

  

Année 2021									
Programme	Dossier	Titre du projet	Date limite de dépôt	Date limite de votre établissement	Statut du formulaire	Autres statuts	Dernière modification	Prévisualiser	Documents attachés par l'organisme



**PLACE À VOS QUESTIONS  
SUR LES 2 VOILETS DE FINANCEMENT**

Si vous avez d'autres questions

**Merci pour votre participation!**